

ASSISTANT.E DE VIE AUX FAMILLES

INFO

MODALITES D'ACCES

Formation initiale

Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

LIEU DE FORMATION

Rennes

CONTACTER L'EQUIPE CONSEIL ORIENTATION

DEPUIS NOTRE SITE WEB

askoria.eu

MÉTIER

Quelles missions ?

L'Assistant.e de vie Dépendance et aux familles (ADVF) est un professionnel de l'aide à domicile.

Il/elle accompagne les personnes fragilisées ou sensibles comme les jeunes enfants, les personnes malades, handicapées ou les personnes âgées pour faciliter leur vie quotidienne.

Il/elle intervient sur 3 axes d'accompagnement des personnes :

- Les actes essentiels de la vie quotidienne : aide au lever, à l'alimentation, à la douche, aux toilettes, à l'habillage...
- Les activités de la vie quotidienne : les courses, l'entretien du logement, l'entretien du linge...
- Les activités de la vie sociale : animations, aides à la mobilité, prévention de l'isolement des personnes aidées...

Où travailler ?

Il/elle peut travailler au domicile des personnes mais aussi pour des collectivités territoriales privées ou publiques.

Il/elle peut être salarié.e d'une association, d'un service ou à son propre compte.

Quelles qualités ?

- **AUTONOME**
Savoir s'adapter aux différents besoins des personnes et gérer les priorités dans un temps imparti.
- **RESISTANT**
Avoir de bonnes aptitudes physiques pour les activités et actes de la vie quotidienne.
- **BIENVEILLANT**
Savoir instaurer une relation de confiance, faire preuve d'écoute et de compréhension.

FORMATION

1 Titre professionnel

Titre professionnel « Assistant.e de vie aux Familles ».

Niveau 3* (infrabac)

Parcours de formation en 7 mois.

*Nomenclature européenne en vigueur depuis le 8 janvier 2019

En alternance

462 H

de formation

280 H

de stages

Une formation par blocs pour faciliter les parcours individuels

1 module d'accompagnement à la professionnalisation.

Bloc de compétences 1 :

Entretien des locaux et du linge (56 H)

Bloc de compétences 2 :

Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien (304,5 H)

Bloc de compétences 3 :

Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à domicile (66,5 H)

S'INSCRIRE EN FORMATION

- #1 Assister à une réunion d'information à ASKORIA.
- #2 Valider les pré-requis lors d'un entretien de positionnement



En fonction de votre profil, vous pouvez suivre un parcours complet, ou bien vous inscrire à un ou plusieurs blocs de compétences du titre professionnel ou de la spécialisation Handicap.

Vous pourrez alors obtenir le titre complet ADVF, ou bien un certificat de compétences professionnelles (CCP) par bloc validé, ou le certificat de spécialisation Handicap.